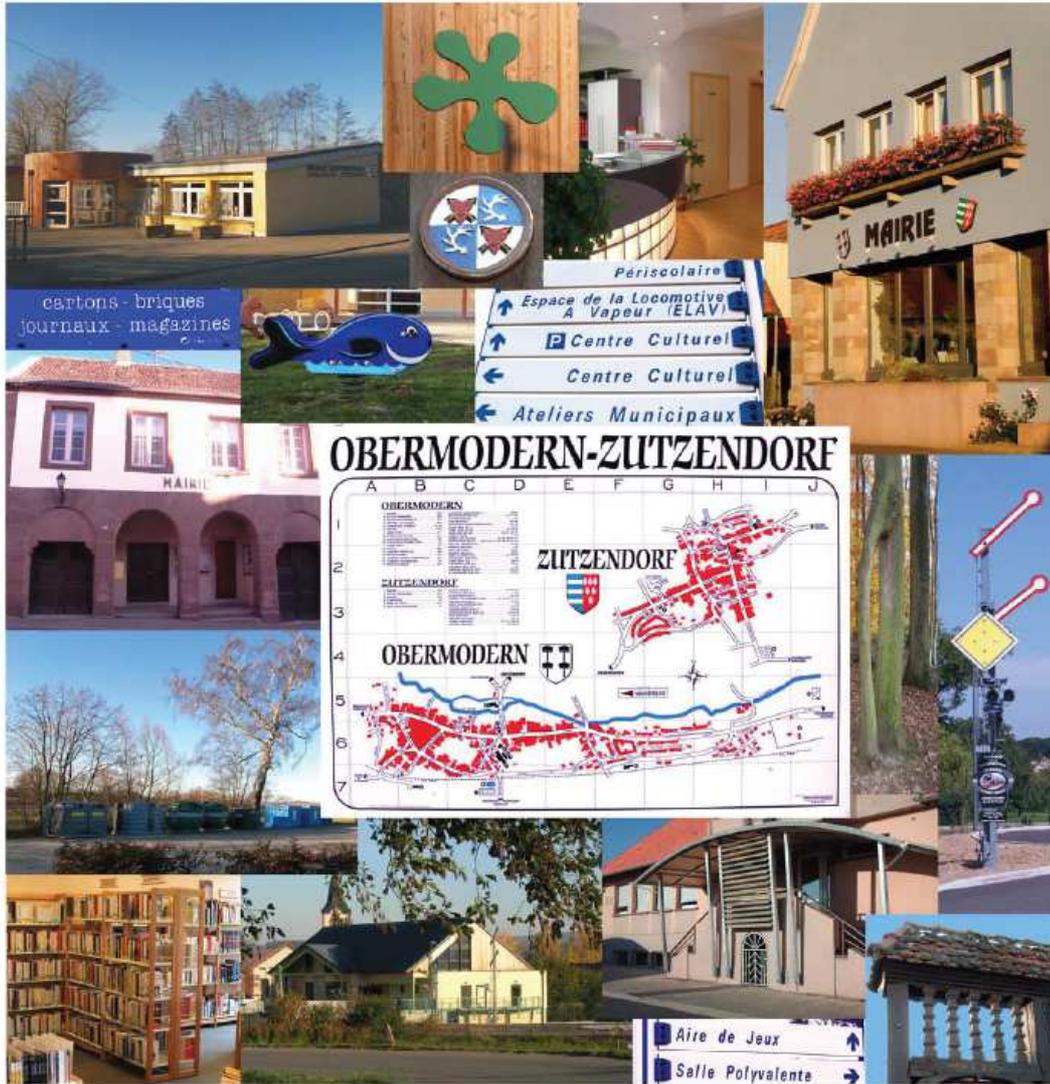


L'ECHO

N°12 janvier 2013

OBERMODERN • ZUTZENDORF



onserver - à conserver - à conserver - à conserver - à conserver - à

Les horaires d'ouverture de la mairie à Obermodern

Tél : 03.88.90.82.51 – Fax : 03.88.90.80.24

Mail : mairie.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr

Lundi : 9H00 – 12H00
Mardi : 9H00 – 12H00 et 17H00 – 18H00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9H00 – 12H00 et 17H00 – 19H00
Vendredi : 9H00 – 12H00

Permanences du Maire :

Mardi de 17h00 à 18H00 et jeudi de 17H00 à 19H00.

Les horaires d'ouverture de la mairie à Zutzendorf

Tél : 03.88.90.81.62

Vendredi : 17H00 – 18H00

Permanence du Maire délégué :

Mardi de 9H00 à 10H00 à la mairie d'Obermodern

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Pour notre commune, c'est la période pour poser les premières pierres du nouveau budget.

2013 s'annonce toujours aussi incertain, nous subissons pour la troisième année consécutive un gel des dotations alors que les dépenses ne cessent d'augmenter sous l'effet des nouvelles normes, des transferts de charges et du recul des services de l'Etat.

Nous devons être rigoureux sur nos choix et prudents dans nos orientations, afin de garantir notre avenir. Comme tous les maires, je me pose la question de savoir comment trouver les ressources financières nécessaires pour fournir des services publics performants, indispensables au développement de notre commune.

Ma mission au quotidien est de faire en sorte que, par tous les moyens, notre commune garde le chemin de l'espoir, de poursuivre notre action pour accroître et renforcer toujours et encore l'attractivité de nos deux villages.

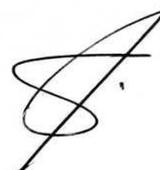
Depuis le 1^{er} juillet 2012, j'ai mis un terme à mon activité professionnelle, ainsi je suis davantage disponible pour répondre à vos préoccupations, prêt à vous écouter et attentif à vos demandes.

Comme chaque année, j'adresse mes remerciements à toutes celles et ceux qui, à travers nos associations font vivre le lien social dans notre commune. Je souhaite également saluer les nouveaux habitants qui nous ont rejoints.

A ceux qui ont vécu des moments difficiles, j'adresse ma sympathie et mon réconfort.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes vœux sincères et chaleureux afin que 2013 vous apporte santé, joie et réussite.

Helmut STEGNER



Le mot du Maire Délégué

Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens,

Nous voilà à nouveau au début d'une nouvelle année. C'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de nous projeter ensemble dans l'avenir, en réfléchissant notamment aux améliorations de notre qualité de vie.

Au cours de l'année passée, il y a eu des décisions qui n'étaient pas faciles à prendre. Fallait-il couper le platane à l'entrée du village? Un arbre, certes majestueux et emblématique qui faisait la fierté de notre village, mais qui par ses nuisances occasionnait de plus en plus de dégâts et n'était pas sans risque pour la sécurité des biens et des personnes.

Plus bas, les pommiers du côté gauche de la route départementale 24 vont faire place à l'aménagement d'une voie piétonne et cyclable qui va relier l'école élémentaire de Zutzendorf à l'école maternelle d'Obermodern.

Cette voie aura également une dimension symbolique, comme un trait d'union entre les deux villages constituant la commune. J'espère qu'elle permettra éventuellement aux futures extensions des zones constructibles de suivre le même tracé.

Dans le cadre de ce projet, il y a eu trois pommiers abattus en plus. Deux pour faciliter la tonte du gazon, le troisième a été coupé par erreur. Je déplore autant que vous, la disparition de ces arbres et j'assume la responsabilité de ces choix qui ont été faits parfois dans un souci de sécurité, parfois pour permettre à des projets porteurs d'avenir de voir le jour.

Un autre projet est de réaliser de nouveaux aménagements paysagers et c'est dans cette optique qu'un nouvel arbre a déjà été planté. Plus largement, pour finaliser cet espace paysager à l'entrée du village, je souhaite lancer un appel à tous les volontaires qui voudraient contribuer par leur talent à cet aménagement.

Vous pouvez envoyer vos propositions à la mairie, au cours des trois prochains trimestres. Voyons ici une opportunité pour chacun de contribuer à la réalisation d'un projet communal.

Par la suite, il est également prévu d'imaginer comment il est possible d'aménager les abords de la nouvelle voie pour piétons et cyclistes avec des arbres et arbustes.

Pour cette nouvelle année, nous allons poursuivre un travail constructif, serein et responsable, de façon à améliorer la qualité de vie des concitoyens de nos deux villages ; ceci dans le respect et le dialogue.

De tout cœur, je m'associe à l'ensemble de l'équipe municipale pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2013. Qu'elle vous apporte une bonne santé, la joie, la paix et la prospérité.

Jean REICHERT



SOMMAIRE

EDITO

Le mot du Maire	page 3
Le mot du Maire Délégué	page 4
Les Finances Communales	page 6
Au Fil du Temps	page 8
Mission de Service Civique	page 9
Les Vergers	page 10
Informations pratiques	page 11
Etat Civil	page 12
Les Ecoles	page 13
Le Périscolaire	page 16
La Bibliothèque	page 17
L'ELAV	page 18
Les Associations	page 19
Les Décharges Sauvages et le Maire	page 20
Humour	page 21
Le SDIS	page 22
Les Abeilles	page 24
Calendrier des Manifestations 2013	page 26

Directeur de la Publication	: Helmut STEGNER
Comité de Rédaction	: Viviane ABT - Philippe BERGMANN - Tania DENNI - Nicole DUPLESSIX Charles FINCK - Michel WICK
Photos et Distribution	: Mairie d'Obermodern-Zutzendorf
Imprimeur	: FUCHS et fils - Bouxwiller

Les Finances Communales

Le gel des concours financiers de l'Etat est reconduit en 2013. L'objectif de la France est de réduire le déficit public à 3% de la richesse nationale et d'atteindre l'équilibre en 2017.

Ceci provoquera des réductions non négligeables des participations pour les collectivités et au moment où le gouvernement présente son projet de budget pour 2013, le nombre de

chômeurs passe la barre désastreuse des 3 millions.

Les 36 000 communes françaises devront prendre en compte cette récession. Elle affecte la plupart des pays européens et commence même à toucher l'Allemagne.

Le « millefeuille territorial » est unique en Europe avec ses compétences embrouillées, l'Etat, les régions, les conseils généraux, les intercommunalités, les syndicats

et enfin les communes. Avec 60 000 entités, la France détient le record du monde de collectivités.

Notre commune, comme toutes les autres devra faire avec, et les conséquences ne pourront être que draconiennes.

Les dépenses continueront à augmenter, les combustibles, l'électricité, l'eau seront toujours nécessaires et incompressibles. Les charges salariales et patronales ne seront certainement pas en diminution, le coût des écoles augmentera, à compter de la rentrée 2013, si passage à 4.5 jours de classe par semaine.

La vente de bois est en nette diminution, 52% par rapport à 2011. Cette liste est certainement incomplète.

Le seul poste en baisse sera la charge des « intérêts » de nos emprunts. Plus de 80% des prêts sont à taux fixe.

Les dotations, participations et attributions gelées représentent environ 40% de nos recettes.

L'année 2012 sera bouclée encore avec un certain autofinancement, mais il aura tendance à se réduire.

Si cette manne n'est plus positive et significative, aucun investissement conséquent ne sera possible dans le futur, à moins de solliciter de nouveaux prêts.

Le conseil municipal aura donc du pain sur la planche, il faudra trouver des solutions pour augmenter les recettes tout en maîtrisant les dépenses afin de pouvoir progresser et investir à l'avenir.

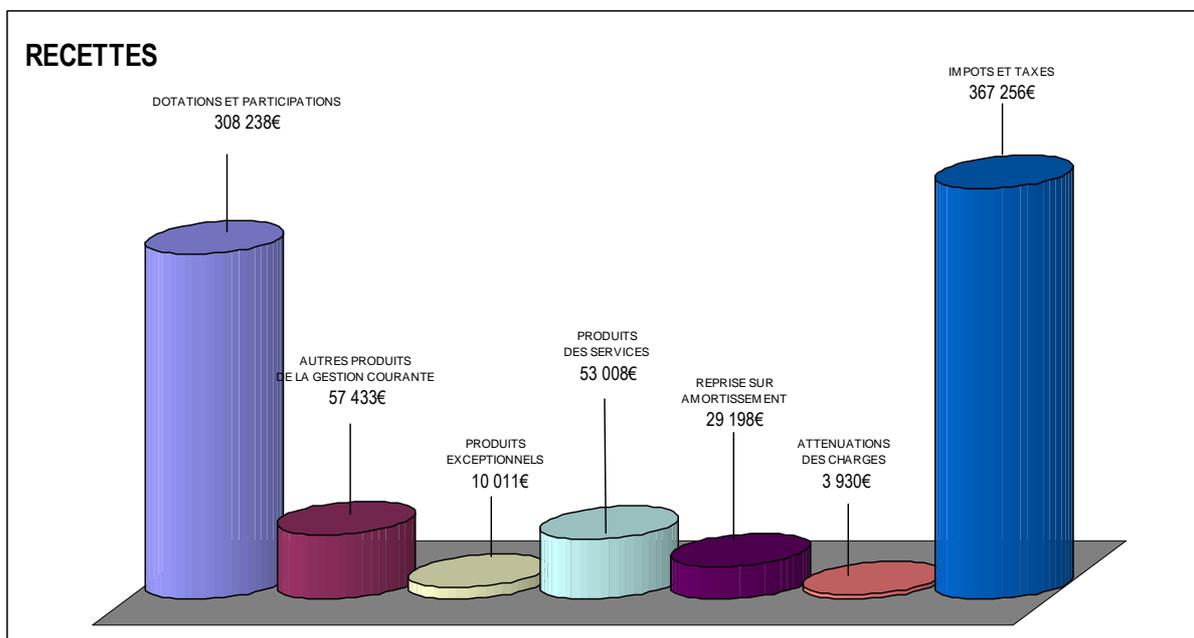
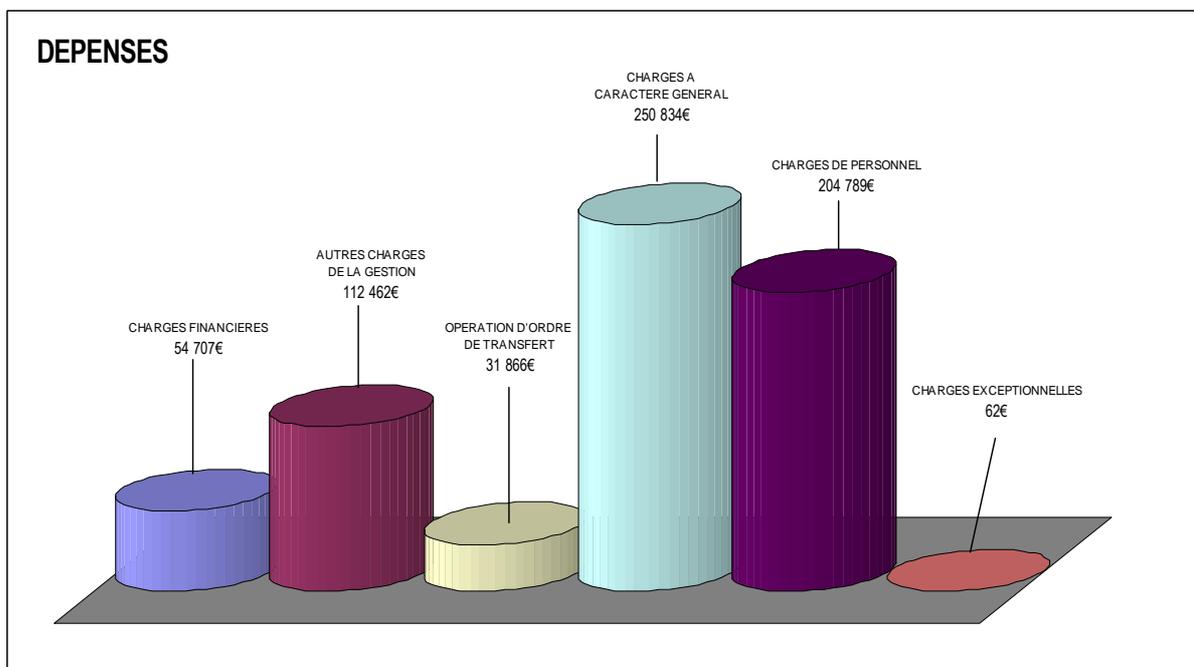
Malheureusement, certaines dépenses resteront inévitables ce qui pourra éventuellement entraîner une dégradation de notre budget de fonctionnement.

Espérons que notre conseil municipal trouvera les moyens les plus adéquats et justes pour faire face à ces inquiétudes ressenties par l'ensemble des communes françaises.

Les Finances Communales

Réalisations du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2012

Section de fonctionnement - Dépenses : 654 720 € Recettes : 829 074 €



Section d'investissement

Recettes d'investissement : 192 230 €

Dépenses d'investissement : 123 789 €

Encours des prêts : 1 999 525 €

La liaison cyclable et piétonne



La liaison cyclable et piétonne le long de la RD 24, dont la réalisation prévue cet automne a été quelque peu retardée pour des raisons purement administratives et indépendantes de notre volonté, établira la jonction entre l'école élémentaire à Zutzendorf et l'école maternelle à Obermodern.

Elle sera non seulement une liaison sécuritaire pour nos cyclistes et piétons, petits et grands, mais également un lien emblématique dans la relation entre les deux villages de notre commune.

Mission de Service Civique

Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80% !).

Deux jeunes volontaires du Service Civique sont en mission pour aider les habitants dans leur démarche.

Vous, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter ou descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Par le biais de cette mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège monte-escalier, etc...) C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'aînés etc...



Contacts

Conseil Général du Bas-Rhin – Direction de l'Habitat : logement@cg67.fr

Les volontaires du Service Civique :
Amandine STEINSOULTZ – 03.69.33.24.77
Sophie WACKENHEIM – 03.69.33.24.78

Les Vergers

Les vergers font partie intégrante du paysage de notre territoire. Mais aujourd'hui cet écosystème tend à disparaître, victime de la désaffection de certains propriétaires et du manque d'entretien. Les chiffres sont accablants : sur le Pays de Hanau (23 villages) près de 22 000 arbres fruitiers traditionnels ont été recensés, dont 11 000 seraient à tailler pour assurer leur pérennité...

Conscient de cet enjeu paysager et environnemental, la Communauté de Communes du Pays de Hanau soutient les propriétaires valorisant leurs vergers. Ainsi, de 2010 à 2012, en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace, 260 arbres ont été plantés, mais surtout près de 1 100 arbres ont été taillés chez les particuliers par une entreprise d'insertion !

Une centaine de particuliers sur le territoire ont déjà fait confiance à l'entreprise d'insertion Alternative Bois pour faire tailler leurs vergers. Ces chantiers d'insertion sont l'opportunité pour des personnes en grande difficulté professionnelle, d'apprendre un nouveau métier et de se réintégrer dans le monde du travail.

Les garanties offertes par le dispositif : une formation initiale par la fédération départementale des producteurs de fruits, de 20h de théorie et de 20h de pratique, un encadrement professionnel sur le terrain par des moniteurs arboricoles passionnés et qualifiés

présents avant et pendant le chantier.

Un bilan plus que satisfaisant en tous points puisque l'objectif de la Région et du Département était de tailler 300 à 600 arbres ! Dès 2011, la Communauté de Communes du Pays de Hanau a donc décidé d'apporter un financement complémentaire pour honorer les nombreuses demandes. Dans cette continuité, la CCPH a décidé de renouveler pour 3 ans ces actions :

- *entretien des vergers* : chantier de taille des vergers de particuliers par une entreprise d'insertion (80% de subvention, reste à charge pour le particulier ≤ 10€/arbre)
- *éducation et sensibilisation* : animation de sensibilisation en milieu scolaire.

Mais surtout d'en proposer deux nouvelles :

- *valorisation des fruits* : achat/vente groupé et subventionné de séchoirs à fruits (600W, 9 plateaux, vendu 100€, valeur 180 à 200€)
- *éradication du gui* : promotion de l'usage du gui pour les décorations de Noël.

Le Conseil Général a étendu son dispositif d'aide à la plantation d'arbres hautes-tiges à l'ensemble du département (50% de subvention), c'est pourquoi l'aide ne transite plus par la Communauté de Communes.

Il est à relever que toutes ces opérations ne pourraient fonctionner sans le dévouement et le dynamisme des associations arboricoles locales et de leurs bénévoles.

Informations pratiques

Vos obligations civiques :

- Nous vous demandons de veiller à la propreté des trottoirs et voiries contigus à vos propriétés. Tout au long de l'année : l'usage **régulier** du balai est recommandé.
- En cas de chutes de neige ou de verglas, nous vous demandons de dégager le passage sur le trottoir et de le sécuriser en y répandant des cendres, du sable ou du sel.
- Il est interdit de stocker des matériaux sur la voie publique sans autorisation : monter un échafaudage sur le trottoir est également soumis à autorisation.
- Le stationnement des véhicules sur le trottoir constitue une infraction : les automobilistes sont priés de respecter le code de la route et de laisser les trottoirs à la libre circulation des piétons sous peine de sanctions.
- Le stationnement **permanent** n'est pas autorisé sur la chaussée même sur les emplacements dédiés.
- Les citoyens de la rue de la Moder ayant un marquage de parking sur la voie publique devant leur habitation ne sont nullement „propriétaires“ de cet emplacement qui est disponible à tout automobiliste voulant stationner occasionnellement.
- Les longueurs de trottoirs matérialisées par une bande jaune sont interdites de stationnement.
- Vous êtes responsables de vos chiens :
 1. tous les chiens doivent être tenus en laisse, ceux de 2ème catégorie doivent être muselés et maintenus par une personne adulte.
 2. nos trottoirs ne sont pas des crottoirs, veuillez prendre les mesures qui s'imposent.

Entretien de sa propriété privée

Il incombe à chacun et à chacune d'entretenir ses espaces verts privatifs afin de ne pas occuper la voie publique.

En cas de débord d'arbres, d'arbustes, de haies... sur les trottoirs, la visibilité en est réduite pour les piétons et cyclistes, d'où danger.

Inscriptions sur les listes électorales

Tout nouvel arrivant est invité à se présenter en mairie afin de remplir une déclaration d'arrivée dans la commune.

Cette démarche ne vaut pas inscription sur la liste électorale. Un formulaire d'inscription devra être rempli et signé en mairie en fournissant une copie de votre pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

La radiation sur la liste électorale de votre ancienne commune se fera automatiquement.

Etat Civil

Naissances 2012

OBERMODERN ZUTZENDORF

STAUDINGER Théo	2 mars
HARTER Loïs	8 avril
MEIRHAEGHE Capucine	19 avril
MOUCHOT Laurène	27 avril
GOELLER Luke	12 mai
DEVENEY Mattéis	4 août
ERTZ Evan	2 septembre
BALTZER Sohan	1er novembre



WEIBEL Mattyas	8 mars
MEHL Flavien	18 août

Mariages 2012



OBERMODERN

COSTA Jonathan et HEINRICH Marilyn	19 mai
CREUTZ Yannick et HEGER Sabrina	7 juillet
KRIEGER Yann et DOSSMANN Laetitia	4 août

ZUTZENDORF

WEBER Quentin et LOYE Lisa	3 août
----------------------------	--------

Décès 2012

OBERMODERN

KLEIN veuve BALTZER Frieda (96 ans)	8 avril à Saverne
KRIEGER épouse NIVOIX Astride (73 ans)	10 mai à Strasbourg
REICHERT Georges (92 ans)	30 juin à Ingwiller
SCHINI veuve WAGNER Georgette (79 ans)	30 juillet à Haguenau
FINTZ veuve REICHERT Marie Madeleine (90 ans)	6 août à Obermodern
GLASSER Charles (80 ans)	15 octobre à Obermodern
BRUBACHER Denise (62 ans)	17 octobre à Strasbourg
KRIEG Jacques (91 ans)	21 octobre à Saverne
JOCHEM Guillaume <u>Charles</u> (87 ans)	16 novembre à Bouxwiller
RAPONSKY Yvan (74 ans)	30 novembre à Haguenau

ZUTZENDORF

SUDARO veuve KREBS Jacqueline (83 ans)	5 mars à Ingwiller
--	--------------------



Les Ecoles

Ecole élémentaire Obermodern

Tout au long de cette année scolaire, élèves et enseignants ont eu la joie de voir se concrétiser divers projets. Outre nos désormais traditionnelles sorties sportives (hand, course longue, piscine, football) étalées sur les 10 mois de l'année scolaire, nous nous sommes rendus à Saverne, le 14 mai, pour participer à la marche scolaire. Nous avons pu admirer les paysages du Haut-Barr dans une joyeuse ambiance...

Auparavant, un spectacle de Noël et une sortie à Strasbourg en janvier (visite du Vaisseau, tour en bateau-mouche, visite de la cathédrale et flâneries le long des quais et des ruelles strasbourgeoises) avaient aiguisé notre appétit culturel !

Pour finir, au mois de juin, et il convient de remercier chaleureusement les nombreux parents qui se sont investis, nous avons organisé un « rallye-forêt » à Obermodern suivi d'une soirée-repas à Zutzendorf.



Merci également aux élus de la commune d'Obermodern-Zutzendorf qui ont répondu présents à notre projet d'équipement informatique en investissant pour chaque classe (4 mini pc- un écran+un vidéoprojecteur et un ordinateur portable par classe). Notre école ressemble désormais davantage aux attentes du 21^{ème} siècle ! Vous pouvez, si vous le désirez, consulter notre blog créé cette année et commun aux 3 écoles. (<http://www.ec-prot-obermodern-zutzendorf.ac-strasbourg.fr>)

Pour la rentrée 2012, ce sont 60 élèves (19 CE2, 24 CM1 et 17 CM2) qui viennent égayer la vie de notre commune et de notre école.
A l'année prochain

Les Ecoles

Ecole élémentaire Zutzendorf

Il y a cette année 38 enfants dans l'école, 20 CP et 18 CE1.

La semaine du goût :
en octobre 2011, nous avons visité
la France des fromages : pâte molle,
pâte cuite, bleu, munster... les
fromages n'ont plus de secret pour
nos chères têtes blondes !!



Notre grande sortie de l'année 2012 : la visite du Vaisseau et une découverte
de Strasbourg en bateau-mouche. Les enfants ont pu faire beaucoup
d'expériences autour de l'eau, du vent et bien d'autres activités. Après un
pique-nique dans une salle au Vaisseau, nous nous sommes rendus à pied
jusqu'à l'embarcadère du bateau mouche. Fièrement installés, le casque sur
les oreilles, nous avons tous apprécié les commentaires amusants qui nous
ont fait découvrir Strasbourg vue de l'III.



Et bien sûr toutes les autres activités : carnaval, rencontres sportives, marche du
Haut-Barr et notre fête de fin d'année sous forme de rallye en forêt d'Obermodern !

Comme toujours nous tenons à remercier la commune d'Obermodern-Zutzendorf
pour sa participation aux différents évènements, ainsi que tous les parents qui nous
ont permis de réaliser nos projets en se rendant disponibles pour nous
accompagner.

Les Ecoles

Ecole maternelle

L'année scolaire 2011-2012 a été riche en sorties. Le 23 février, les enfants ont pris le train et le tram pour aller au Vaisseau à Strasbourg. Là, ils ont pu manipuler, expérimenter et jouer à volonté.



Le 2 juillet, tous les enfants sont allés visiter le zoo de Karlsruhe, en bus.



Pour bien commencer l'année scolaire 2012-2013, la semaine du goût a été l'occasion de se rendre à la boulangerie KIEHL et à la boucherie WEISSGERBER. Les enfants ont pu faire des « maennele » et se sont régalés de viennoiseries et de charcuterie.



L'école maternelle compte 57 enfants : 29 petits-moyens et 28 petits-grands.

Un grand merci à la municipalité qui a soutenu l'ensemble des projets de l'école maternelle et aux parents qui ont accompagné les enfants pendant les sorties

Le PÉRISCOLAIRE

Tout au long de l'année scolaire, nous avons proposé un panel d'animations très variées. Des ateliers cuisine, pâtisserie, des ateliers de bricolage, des grands jeux : cranium, enquête policière, jeu de piste, jeu de rôle, soirée casino, rallye photos, rallye cuisine mais aussi des jeux d'extérieur : flag foot, basket, jeux collectifs. Durant la pause méridienne, des défis fous, baccalauréat, roue de la fortune.

Nous avons abordé le thème du recyclage en sensibilisant les enfants au tri sélectif avec l'intervention du SMICTOM de Saverne et en travaillant sur les petits gestes malins au quotidien. Il y eut également une soirée sur le thème de la musique avec la découverte de différents instruments.

En avril, nous avons réalisé avec un groupe d'enfants un Lip Dub. Le projet phare, quant à lui, était la réalisation d'un film. Le premier trimestre a été consacré aux films « noir et blanc », le deuxième trimestre portait sur la période des grands western, pour terminer par une comédie musicale. Pour chaque thème abordé, les enfants ont été tantôt acteurs, tantôt figurants. Ils ont réalisé leurs costumes, les décors, manipulé une caméra et participé au montage du film. C'est au mois de juin que le film a été présenté aux parents.



Pour la nouvelle rentrée scolaire, le thème phare est basé sur le partage et la solidarité. A cette occasion, les enfants auront la possibilité de rencontrer de nombreux bénévoles (restos du cœur, croix rouge, association intervenant auprès des enfants du Sri Lanka...) qui oeuvrent au quotidien auprès de personnes en difficulté. Ils auront la possibilité de participer aux différentes actions prévues.

La finalité du projet aura lieu au mois de mai dans le cadre d'une soirée autour d'un spectacle, avec la participation des structures périscolaires de Bouxwiller, Dossenheim et Ingwiller. De nombreuses surprises seront prévues lors de cette soirée.

La Bibliothèque



Lundi	: 16h00 à 17h30
Mardi	: 18h00 à 20h00
Mercredi	: 13h30 à 15h30
Jeudi	: FERME
Vendredi	: 19h00 à 20h00
Samedi	: 10h30 à 12h00

Une bibliothèque est un accès à la culture pour tous les publics, c'est un moyen de s'informer, d'explorer le monde, de se divertir et de s'évader à travers les livres.

La bibliothèque municipale d'Obermodern-Zutzendorf est ouverte depuis 1998, elle vous offre un large choix de romans, des derniers prix littéraires aux nouveaux polars à la mode, des documentaires sur la cuisine, le jardin, l'éducation, des guides touristiques et autres sujets qui vous intéressent.

La littérature pour la jeunesse est également privilégiée. De nombreux albums et romans jeunes sont régulièrement achetés et proposés aux lecteurs de moins de 16 ans pour qui l'inscription est gratuite.

La bibliothèque dispose aussi d'un grand choix de D.V.D et de C.D pour tous. L'équipe bénévole constituée de quinze personnes, vous accueille, vous informe et vous guide dans vos choix.

270 adhérents fréquentent régulièrement la bibliothèque, dont 52 % de jeunes, ce qui représente un total d'environ 10 000 emprunts pour l'année 2012.

Cette année, grâce au soutien de la municipalité, la bibliothèque a organisé une « dictée pour tous ». Cet évènement, mené par M. ZENTZ a accueilli 50 participants, de nombreux prix récompensèrent les gagnants.



« crédit photo: Anne D. Haven / DNA »

Bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf 54 rue de la Moder
67330 OBERMODERN – Tél : 03.88.90.87.85
media.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr

Depuis plusieurs années des bénévoles prennent soin d'accueillir les visiteurs. Les nombreux modèles de locomotives à vapeur sont toujours là pour le bonheur des personnes avides de découvertes. Ces machines font revivre l'époque de la vapeur, elles ne se contentent pas de rester immobiles, mais certaines se déplacent, sifflent et dégagent des volutes de fumée comme au bon vieux temps.

Différents matériels et pièces de l'époque viennent régulièrement enrichir la collection. Toujours du nouveau à découvrir !

Messieurs FRAULI et SCHOLLER, travailleurs infatigables continuent à peaufiner avec minutie de nouveaux projets.

Une nouvelle acquisition

En effet l'ELAV s'est doté d'une « draisine ». La draisine est un engin automoteur sur roues, exposé à l'entrée de l'ELAV. Elle mesure 8.30 mètres et pèse 12.8 tonnes.



Elle fonctionnait avec un moteur Renault diesel, était employée pour l'entretien, la propreté et la surveillance des voies ferrées. Elle comprend des équipements

spéciaux comme des brosses (pour nettoyer les rails), et une grue aimantée qui ramassait les objets métalliques pour sécuriser les trajets. Cette grue rendait aussi divers et menus services de manutention.

D'autre part, les bénévoles de l'ELAV ne manquent pas de projets, après l'acquisition d'une partie avant d'une locomotive à vapeur, c'est-à-dire d'une traverse de tamponnement et d'attelage d'une locomotive « Pacific 2319 ».

Avec cette pièce d'un poids de 300kg environ, Messieurs FRAULI et SCHOLLER veulent réaliser grâce à leur ingéniosité, une curiosité nouvelle pour l'ELAV.

Un grand travail en perspective !

Des panneaux indicateurs ont été ajoutés aux entrées du village, une aide précieuse pour les personnes venant de l'extérieur.

Nouveauté

Un album illustré et commenté concernant les différents modèles exposés au musée est disponible et peut être acquis par les personnes intéressées.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie d'Obermodern au 03.88.90.82.51

Depuis l'ouverture de l'ELAV le 1^{er} avril 2007 jusque fin octobre 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir 14 557 visiteurs !

Horaires d'ouverture : mercredi, jeudi et dimanche de 14H à 17H
Renseignements au 03.88.90.18.04 ou 03.88.90.82.51

Les Associations

Amicale des Aînés

Alfred MORITZ
2 rue du Moulin
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.80.72

Amicale des Sapeurs Pompiers Obermodern

Jean-Yves RIEHL
11 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.86.03

Amicale des Sapeurs Pompiers Zutzendorf

Georges REINHARDT
20 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 03.88.90.86.56

AAPPMA (pêche)

Rémy REUTENAUER
8 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.84

Arboriculture Fruitière

Paul SCHINI
55 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.82.93

Chorale

Alfred SCHMITT
1 rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.42

Club Edelweiss

Henri BUB
40 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.51

Club Pongiste

Claude BOESINGER
9 rue des Vosges
ZUTZENDORF

FCO – Séniors

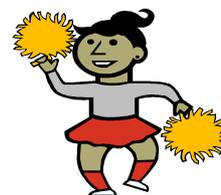
Michel FUCHS
12 rue des Poiriers
INGWILLER
Tél : 03.88.89.61.55

FCO – Entente Jeunes-

Patrick SCHNEIDER
7 rue de l'Ecluse
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.87.13

Groupe Folklorique

Jacky FORRLER
43 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.81.27



Liberty Club

Astride BOESINGER
27 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.43

Liberty Club - montagne

Thierry SCHINI
33 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.87.61

Musique Hanau

Jean-Pierre MORITZ
17 rue Hohl
WEINBOURG
Tél: 03.88.89.62.34

Télé Club

Freddy DORN
22 rue d'Alsace
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.85.26

Décharge sauvage : le rôle du Maire

Les dépôts sauvages d'ordures, en pleine nature ou sur la voie publique, sont interdits. Ils polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Rappel des pouvoirs dont dispose le maire pour les éliminer.

L'obligation d'agir

Le maire a obligation de faire appliquer cette réglementation sur le domaine public ou privé en cas de carence du propriétaire. Il lui revient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévenir et supprimer le dépôt sauvage d'ordures.

L'enlèvement d'office

Le maire peut ordonner l'élimination d'office des dépôts sauvages de déchets aux frais du responsable après échec d'une tentative de conciliation. La procédure se déroule en deux étapes

- La mise en demeure

Le maire prend un arrêté de mise en demeure qui est notifié au responsable du dépôt sauvage (s'il est identifié) ou du propriétaire du terrain en sa qualité de détenteur. La mise en demeure ordonne l'enlèvement des déchets, peut exiger la clôture du terrain et fixe également le délai des travaux.

- L'exécution d'office

Lorsqu'aux termes du délai imparti, la mise en demeure n'est pas suivie d'effets, le maire fait procéder d'office en lieu et place de la personne mise en demeure et à ses frais, à l'exécution des mesures prescrites. Les services communaux ou une entreprise mandatée procèdent à l'enlèvement et si nécessaire aux travaux de réaménagement.

Le recouvrement des sommes engagées

L'élimination du dépôt sauvage d'ordures s'effectue aux frais du responsable. La première option consiste pour la commune à payer la société qui a procédé à l'enlèvement puis à émettre un titre de recette que le comptable public se charge de percevoir. La seconde consiste à exiger du responsable du dépôt sauvage qu'il consigne auprès du comptable public la somme correspondant aux frais à engager.



Réprimer et verbaliser

En sus ou indépendamment de la procédure administrative d'enlèvement, le maire peut mettre en œuvre des sanctions pénales à l'encontre des dépôts illicites. Il peut faire constater l'infraction par procès-verbal et exiger le paiement des amendes prévues à cet effet.

LES BIDOCHON.

Calbini.





Le SDIS – les prestations facturées par le SDIS

Le cadre juridique, l'article L1424-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) établit que les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies (compétence exclusive). Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence (compétences partagées).

La facturation de certaines prestations assurées par les services d'incendie et de secours est prévue par la législation. Ainsi, l'article L1424-42 du CGCT précise que le service départemental d'incendie et de secours n'est tenu de procéder qu'aux seules interventions qui se rattachent directement à ses missions de service public définies à l'article L1424-2. S'il a procédé à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions, il peut demander aux personnes bénéficiaires une participation aux frais, dans les conditions énumérées par délibération du conseil d'administration.

Depuis 2005, le SDIS du Bas-Rhin applique une politique de facturation de certaines interventions,

accompagnée de la mise en oeuvre de conventions spécifiques auprès de partenaires pour lesquels le SDIS 67 réalise des prestations sortant du cadre de ses missions statutaires.

Dans son rapport d'observations définitives publié le 29 avril 2011, la chambre régionale des comptes d'Alsace a indiqué au SDIS 67 que certaines de ses interventions effectuées gratuitement n'étaient pas directement dévolues aux



services d'incendie et de secours et l'a incité à appliquer une facturation.

Recentrer l'activité opérationnelle: la mise en place de la facturation permet au SDIS 67 de se recentrer sur ses missions prioritaires. L'objectif est d'offrir aux Bas-Rhinois un service public plus performant et plus disponible.

En appliquant une procédure de facturation, le SDIS 67 souhaite par la même occasion limiter les sollicitations abusives. Il faut savoir qu'en moyenne, pour 300 000 appels réceptionnés par le centre de traitement de l'alerte (CTA 67), le SDIS 67 effectue 65 000 interventions.



Le SDIS – les interventions facturées à un tiers

Débloquages d'ascenseur:

Prestation facturée depuis 2005: 130 € par intervention (tarif 2012).
En 2011, sur les 375 interventions pour déblocage d'ascenseur, 98 ont fait l'objet d'une facturation (soit 26% du total).

Alarmes intempestives:

Prestation facturée depuis 2005: 336 € par intervention (tarif 2012)
En 2011, sur les 92 interventions, 6 ont fait l'objet d'une facturation.
Le SDIS 67 informe l'entreprise qu'il est intervenu inutilement à la suite du déclenchement d'une alarme et qu'en cas de deuxième intervention identique, celle-ci serait alors facturée.

Pollutions

En 2011, sur les 63 interventions, 19 ont fait l'objet d'une facturation.
Le SDIS 67 ne facture que la partie de ses prestations qui dépasse ses attributions dans le cadre de la lutte pour la protection de l'environnement (récupération des hydrocarbures, vidage de cuve...)

Nids de guêpes

Soucieux de conserver le lien de proximité existant entre les Sapeurs Pompiers et les habitants, le SDIS 67 a **accepté de maintenir la gratuité** des interventions pour destructions de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons, abeilles...)

Inondations

Les interventions pour inondation sont facturées: 120€ par intervention, excepté si celles-ci sont liées à des phénomènes climatiques et si l'intervention est inférieure à 2 heures, déplacements compris. Au-delà, l'intervention est facturée au réel.

Le SDIS facture lorsqu'il s'agit :

- **d'une défaillance des réseaux publics** (rupture de canalisation d'eau...). La prestation étant facturée à l'exploitant du réseau.
- **d'une fuite d'eau** ou du débordement d'une conduite, d'une machine ou d'une installation située dans les parties communes ou privatives d'un immeuble public ou privé.



Les Abeilles



Durant les dernières années, force est de constater que de plus en plus les scientifiques tirent la sonnette d'alarme en nous sensibilisant à la disparition progressive des abeilles. C'est un phénomène d'autant plus alarmant que le rôle des abeilles est on ne peut plus important, tant par la pollinisation des plantes et la biodiversité que pour l'économie humaine toute entière. Si l'homme n'y prend pas garde, s'il ne réagit pas rapidement, l'abeille pourrait bien disparaître. Si cela devait se produire, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre comme l'avait déjà prédit Albert Einstein en son temps.

Le rôle des abeilles dans la nature

L'abeille est devenue à travers les siècles une alliée de poids pour l'homme. En effet, c'est elle qui a fourni à nos lointains ancêtres, les premiers apports de sucre par le miel qu'elle produit. Depuis ce temps l'homme n'a jamais cessé de consommer les produits de la ruche : miel, pollen, propolis, gelée royale... Mais ce n'est que plus récemment que l'homme a découvert que l'abeille joue un rôle on ne peut plus important dans la pollinisation des plantes et même dans leur diversité et leur évolution.

Les abeilles ont permis la reproduction des espèces végétales à travers le temps, augmentent considérablement les chances

d'une pollinisation croisée, favorisent le croisement d'espèces végétales, contribuent à la sauvegarde de la végétation naturelle, des plantes sauvages ou des plantes rares, sont à la base d'une production optimale de fruits et de légumes, sont utilisées comme alliées dans les cultures maraîchères, fourragères ou florales.



Arrêtons le massacre !

D'où vient le problème ?

Déjà au début du siècle dernier, des disparitions d'abeilles ont été localement observées. Néanmoins, le phénomène ne cesse de s'intensifier depuis les années 90, au point que les instances européennes ont donné l'alerte dès l'an 2000. Les chercheurs ont tenté d'expliquer ces disparitions mais sans y parvenir réellement. Des études ont montré que les abeilles succombent à certains virus ou certains champignons, mais l'ampleur et la récurrence du phénomène inquiète beaucoup les apiculteurs. Cela devrait nous inquiéter tous, car les abeilles sont considérées comme les « sentinelles » de l'environnement.



Les Abeilles

En réalité, il est probable que les causes de ces problèmes soient multiples :

- des virus, des bactéries ou des champignons,
- des pesticides ou des insecticides qui affectent le sens de l'orientation des abeilles,
- des parasites,
- une contamination de la cire par des produits toxiques,
- la pollution de l'air ou de l'eau,
- les ondes électromagnétiques qui affecteraient également le sens de l'orientation des abeilles.



Pour faire court, personne ne sait vraiment ce qui fait mourir les abeilles. Nous savons juste qu'elles sont très importantes pour l'équilibre de la nature.

L'idéal pour préserver les abeilles serait de leur assurer un bon équilibre alimentaire et un environnement sain. Nous pourrions commencer par changer nos

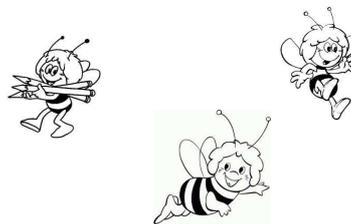
méthodes de cultures dans notre potager :

- planter des arbres et/ou des fleurs ou d'autres plantes mellifères,
- bannir le plus possible les produits chimiques en revenant aux « trucs » des anciens,
- respecter les floraisons des plantes,
- peut-être même accueillir une ruche dans son jardin.

A une plus grande échelle, il serait aussi possible de replanter des haies ou des arbustes à pollen partout où cela est possible, semer des jachères fleuries et apicoles même dans les zones urbaines non occupées, limiter au maximum les OGM dans les cultures...

L'avenir de l'abeille, même de l'humanité toute entière en dépend. Ce n'est peut-être pas le réchauffement climatique qui causera la perte de l'homme, mais tout simplement la disparition d'un petit insecte tel que l'abeille.

Il y a encore d'autres phénomènes impliquant des insectes qui inquiètent les scientifiques. Ce sont par exemple la prolifération du frelon asiatique et de la coccinelle asiatique.



Le Calendrier des Manifestations 2013

JANVIER

dimanche	06/01/13	FCO	Tournoi de belote
dimanche	13/01/13	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Repas des Séniors
dimanche	27/01/13	FCO	Déjeuner dansant

FEVRIER

dimanche	03/02/13	FCO	Loto-Bingo
----------	----------	-----	------------

MARS

dimanche	03/03/13	Arboriculture Fruitière Zutzendorf	Cours de taille d'arbres fruitiers
samedi	16/03/13	FCO Jeunes	Moules - Frites

MAI

mercredi	01/05/13	Amicale des pompiers Obermodern	Sortie pédestre – ban de Obermodern
dimanche	05/05/13	Groupe Folklorique	Déjeuner Asperges
mercredi	08/05/13	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Cérémonie de commémoration
mercredi	08/05/13	Club Pongiste	Tournoi Annuel
jeudi	09/05/13	Zutzendorf	
dimanche	19/05/13	FCO Jeunes	Tournoi Annuel
lundi	20/05/13		

JUIN

samedi	08/06/13	A.A.P.P.M.A	Sanglier à la broche (étang)
vendredi	21/06/13	Musique Hanau	Fête de la musique

Le Calendrier des Manifestations 2013

JUILLET

samedi	06/07/13	Groupe Folklorique	Open Air
dimanche	07/07/13		Fête Folklorique
samedi	13/07/13	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Cérémonie commémorative et soirée tartes flambées

AOUT

vendredi	03/08/13	FCO	Journées Sportives
samedi	04/08/13		
dimanche	05/08/13		
dimanche	25/08/13	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Messti Zutzendorf
lundi	26/08/13	AAPPMA	Messti Zutzendorf

SEPTEMBRE

dimanche	01/09/13	Tennis Club	Tournoi annuel
dimanche	22/09/13		Messti Obermodern

OCTOBRE

samedi	26/10/13	Musique Hanau	Orchestre Festival
dimanche	27/10/13	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Déjeuner Pompiers

Sous réserve de modification ou d'annulation